

créer avenir durable  
leurs rêve coopérer aujourd'hui  
moderne Desjardins  
leader dans égalité  
rité un monde en tous  
geste mouvement  
ndir précurseur futur  
prospérité



**Desjardins**  
Régime de rentes

Conjuguer avoirs et êtres

**Visitez le site Web du Régime de rentes  
du Mouvement Desjardins : [www.rcd-dgp.com](http://www.rcd-dgp.com)**

**Comité de retraite du Mouvement Desjardins**

**Siège social :**

**Fédération des caisses Desjardins du Québec**

100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 7N5

Adresse électronique : [crmd@desjardins.com](mailto:crmd@desjardins.com)

*L'intérieur de ce rapport est imprimé sur du papier fait de fibres recyclées.*

*Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

## Table des matières

Faits saillants de l'année 2009	01
Message du président	02
Revue de la performance financière du Régime	03
Investissement guidé par le passif	07
Profil de risque intégré du Régime	07
Principales initiatives et résultats du plan d'affaires 2009	07
Gouvernance	08
Membres du Comité de retraite	09
États financiers	10
Situation financière du Régime	12
Organigramme de la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD)	12
Sommaire du Régime	13

# Faits saillants de l'année 2009

## Rendement sur les actifs

La Caisse de retraite affiche un rendement de 13,4 % pour l'année 2009, soit un rendement excédentaire de 9,0 % par rapport à la cible de la politique de placement du RRMD (inflation\* + 4 %).

## Situation financière

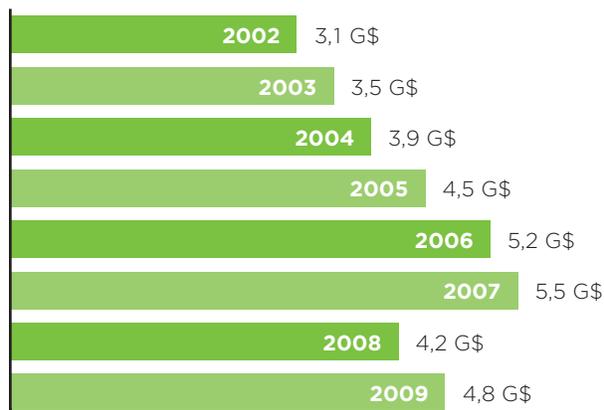
Les résultats de la plus récente évaluation actuarielle, au 31 décembre 2009, montrent un ratio de capitalisation de 93,9 % et un ratio de solvabilité de 71,9 %. En tenant compte des mesures d'allègement annoncées par le gouvernement du Québec en début de 2009, les cotisations d'équilibre requises en 2010, pour amortir le déficit, sont de 147,9 M\$.

## Actif net de 4,8 G\$ au 31 décembre 2009

L'actif net du Régime se chiffre à **4,8 milliards de dollars** au 31 décembre 2009. Le RRMD se situe au **9<sup>e</sup> rang** des régimes de rentes privés au Canada.

## Évolution de l'actif net du Régime

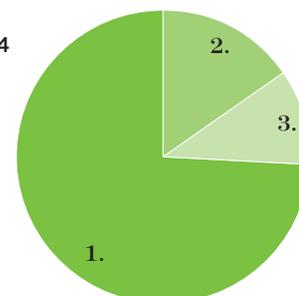
Hausse de l'actif net de 1,7 G\$ sur sept ans



## Les participants au 31 décembre 2009

Nombre total de participants : 50 758

1. Participants actifs : 37 364
2. Retraités : 7 925
3. Rentes différées : 5 469



\* L'inflation est égale à 0,4 % en 2009, tel que déterminé selon l'indice des rentes de la Régie des rentes du Québec.

# Message du président



**Denis Paré**  
Président

## Introduction – Contexte économique et financier

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins a connu une très bonne année en 2009, preuve de la qualité de nos partenaires et de nos actifs. Cependant, la crise financière qui a secoué le monde en 2008 a eu de nombreux impacts dans diverses sphères économiques. Cette crise a été marquée par une importante chute des marchés boursiers et une baisse appréciable des taux d'intérêt court terme. Ces deux facteurs conjugués ont affecté durement la situation financière de tous les régimes de retraite, dont, avec plus d'incidence, les régimes à prestations déterminées comme celui du Mouvement Desjardins.

Face à cette conjoncture exceptionnelle, les gouvernements provinciaux ont adopté des mesures temporaires pour alléger le fardeau financier des entreprises dont les régimes montrent d'importants déficits de solvabilité. Sans ces interventions inhabituelles, certaines entreprises auraient éprouvé de très sérieuses difficultés financières.

Malgré les bons résultats obtenus en 2009, l'importante diminution des valeurs marchandes en 2008 aura eu des effets considérables sur les ratios de solvabilité et de capitalisation de la majorité des caisses de retraite à prestations déterminées, incluant le Régime de rentes du Mouvement Desjardins. Pour minimiser l'impact de cette crise sur la santé financière du Régime, la Direction du Mouvement Desjardins est déterminée à trouver des solutions acceptables pour préserver la grande qualité du Régime.

## Performance financière – Une bonne année pour le rendement de l'actif, mais difficile pour la situation financière du Régime

Il est toujours important de souligner que la gestion optimale et efficace d'une caisse de retraite doit se faire avec un horizon à long terme. De plus, elle ne doit en aucun temps faire l'objet de décisions d'investissement à court terme fondées sur les mouvements de marchés.

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins affiche un très bon rendement de 13,4 % sur ses actifs en 2009, et ce, malgré une performance difficile au niveau du secteur immobilier qui a subi les contrecoups de la récession mondiale. Toutefois, les résultats en immobilier doivent être évalués sur une longue période. Au cours des 10 dernières années, incluant 2008 et 2009, ceux-ci ont atteint plus de 10,7 % par année.

Les autres classes d'actifs ont largement bénéficié de la reprise boursière mondiale et du rétrécissement des écarts de crédit, ce qui a permis au Régime de récupérer une partie des baisses de valeur subies en 2008.

Toutefois, malgré la hausse des actifs du Régime de plus de 13 %, différents facteurs utilisés pour nos calculs actuariels, notamment l'indice du rendement des obligations à rendement réel, ont contribué à augmenter davantage le passif du Régime. Cela a eu pour conséquence de détériorer le ratio de solvabilité et ainsi affecter la situation financière du Régime. Ces facteurs externes évoluent avec le temps et les situations économiques.

Face à cette problématique, la Direction du Mouvement Desjardins a décidé d'entreprendre et de compléter en 2010 un chantier de réflexion sur le financement du Régime à long terme. Cet exercice particulier permettra d'analyser en profondeur les enjeux financiers à long terme et d'identifier des pistes de solutions réalistes qui favoriseront la pérennité du Régime.

## Mobilisation vers une gouvernance de haut niveau – Une rigueur au service des participants

Chacune des classes d'actifs a été révisée en 2009 et a fait l'objet de nouveaux plans d'investissement approuvés par le Comité de placement. Certains ajustements ont été apportés en cours de route, mais le Comité garde le cap sur un horizon à long terme et maintient sa confiance dans les politiques en place qui, dans le passé, ont livré de solides performances. Une planification stratégique triennale et un plan d'affaires 2010, comportant 22 initiatives, ont été élaborés et acceptés par le Comité de retraite.

Une révision complète et détaillée de tous nos processus d'affaires a également été effectuée en 2009, afin de tirer le maximum des leçons retenues pendant la crise. Cette revue confirme que les pratiques d'affaires du Régime sont parmi les meilleures de l'industrie.

## Remerciements

Je tiens à remercier tous les membres du Comité de retraite, le premier vice-président, Finances, Trésorerie et chef de la direction financière du MD et l'équipe de la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins pour les excellents résultats et les accomplissements de l'année 2009.

**Denis Paré, président**

# Revue de la performance financière du Régime

Après avoir connu une année difficile à l'image de l'ensemble des caisses de retraite, le Régime enregistre en 2009 une reprise fort encourageante avec un rendement de 13,4 %. Ce résultat provient d'une gestion des risques plus serrée et témoigne de la qualité des titres qui composent le portefeuille du Régime. La gestion active des placements traditionnels a récupéré une partie des pertes subies en 2008, contribuant à ce bon rendement, mais les problèmes du secteur immobilier ont retranché plusieurs points de base.

Depuis quelques années déjà, le Comité de retraite axe ses travaux d'allocation d'actifs autour du principe d'investissement guidé par le passif afin de rencontrer les obligations de financement à long terme du Régime. Au cours de l'année 2009, la Permanence a procédé à une actualisation de ce programme d'investissement guidé par le passif avec la collaboration de plusieurs experts et de ses principaux partenaires. Cette initiative a mené à l'élaboration d'un plan d'investissement global et d'une stratégie d'allocation d'actifs pour l'année 2010 et pour les années à venir. Leur mise en application est l'objectif prioritaire du Comité de retraite et permettra d'assurer les obligations de financement à long terme du Régime.

## Historique du rendement du Régime

Année	Rendement	Inflation* + 4 %
2009	13,4 %	4,4 %
2008	(23,8 %)	6,5 %
2007	3,4 %	6,0 %
2006	15,2 %	6,1 %
2005	14,4 %	6,3 %
2004	9,9 %	5,7 %

\* L'inflation est égale à l'indice des rentes de la RRQ qui est utilisé pour indexer les rentes des retraités du RRMD.

## Répartition d'actifs

Classe d'actifs	Rendement 2009	Allocation au 31/12/2009	Allocation cible optimale 2010
<b>Allocation stratégique *</b>			
<b>Marché monétaire</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>2,0 %</b>
Obligations Univers	5,9 %	21,4 %	11,5 %
Obligations long terme	s. o.	6,8 %	15,0 %
Dettes de pays émergents	31,1 %	1,2 %	2,0 %
Autres	s. o.	1,1 %	1,5 %
<b>Total titres à revenu fixe</b>	<b>6,8 %</b>	<b>30,5 %</b>	<b>30,0 %</b>
Actions canadiennes	36,1 %	17,0 %	16,0 %
Actions américaines	14,4 %	5,0 %	4,0 %
Actions EAEO	17,4 %	10,9 %	8,5 %
Actions mondiales	15,5 %	9,3 %	12,0 %
Actions de pays émergents	55,6 %	2,6 %	2,5 %
Placements privés	(6,9 %)	5,0 %	5,0 %
<b>Total titres de croissance</b>	<b>21,1 %</b>	<b>49,8 %</b>	<b>48,0 %</b>
Placements en infrastructure	14,7 %	4,2 %	6,0 %
Placements immobiliers	(11,5 %)	12,8 %	12,0 %
Obligations à rendement réel	s. o.	0,0 %	2,0 %
<b>Total titres liés à l'inflation</b>	<b>(6,6 %)</b>	<b>17,0 %</b>	<b>20,0 %</b>
<b>Total</b>	<b>13,4 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Allocation tactique *</b>			
<b>GTAA</b>	<b>14,3 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,5 %</b>
<b>Grand total</b>	<b>13,4 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

\* L'allocation stratégique représente 97,5 % de l'allocation totale des actifs du RRMD et l'allocation tactique, 2,5 %.

# Contexte économique

L'économie mondiale a émergé d'une sévère récession grâce à l'adoption de mesures extrêmes de la part des autorités de nombreux pays développés et émergents. En Europe, la situation s'est rétablie et un retour à la croissance économique a été observé un peu partout. Au Canada, la récession a été ressentie moins fortement, mais la reprise est plus timide. Aux États-Unis, la reprise s'est manifestée vigoureusement au troisième trimestre, mais la situation de l'emploi demeure préoccupante. Le taux de chômage a dépassé la barrière psychologique de 10 % en fin d'année et la création d'emploi s'annonce difficile pour l'année prochaine. Néanmoins, l'évènement le plus remarquable de l'année 2009 demeure l'ampleur et la vitesse du rebond des actifs risqués. Les places boursières du monde entier ont enregistré des croissances spectaculaires depuis le creux observé en mars 2009, de l'ordre de plus de 50 % sur la plupart des marchés. Du côté des titres à revenu fixe, les taux d'intérêt sont demeurés relativement stables, mais le marché obligataire a profité pleinement du rétrécissement important des écarts de crédit des titres corporatifs.

Malgré ces bonnes nouvelles, un doute persiste quant au caractère durable de cette reprise et à la nature de la croissance à venir. Dans les pays dont le dynamisme passé a été nourri par un crédit abondant, comme aux États-Unis, la croissance future, du moins pour un temps, sera contrainte par un nécessaire désendettement, permettant la remontée des taux d'épargne. Les incertitudes quant à la capacité de l'économie à poursuivre sa relance sans les nombreux plans d'aide gouvernementale demeurent entières. Ainsi, il est encore difficile de prédire comment les importantes liquidités injectées seront retirées, avant que celles-ci ne provoquent de nouvelles secousses. Ainsi, nombreux sont les avis que la Réserve fédérale américaine ainsi que la Banque du Canada pourraient patienter jusqu'en deuxième moitié de 2010 avant d'entreprendre une hausse de leurs taux directeurs. D'ici là, les pressions sur les prix demeureront contenues en raison d'un écart négatif important entre la production réelle et potentielle aux États-Unis ainsi qu'au Canada. C'est avec cette conjoncture particulière que le positionnement du portefeuille du Régime a été revu.

## Les titres à revenu fixe

Avec une activité économique anémique, le taux de financement à un jour de la Banque du Canada a été abaissé à un niveau historique. L'année 2009 a donc été marquée par une baisse des taux à court terme, ce qui a sensiblement accentué la courbe des taux d'intérêt. L'annonce, au cours de 2009, de données économiques mondiales plus positives a permis au marché du crédit de s'améliorer. Les écarts de crédit des titres corporatifs et provinciaux se sont resserrés. Par la même occasion, la ruée vers les titres refuges, qui avait comprimé les taux des obligations du Canada à des niveaux historiquement bas, a connu un renversement.

## Le portefeuille d'obligations

L'indice DEX Univers, qui représente le marché canadien des titres obligataires, a affiché un rendement de 5,4 % contre 6,8 % pour le portefeuille du Régime. La valeur ajoutée provient principalement de la gestion des titres corporatifs et de la dette de pays émergents, qui ont tous deux obtenu d'excellents résultats.

Cependant, la stratégie de dettes immobilières a subi les contrecoups de la crise et a ralenti la progression de la valeur ajoutée du portefeuille d'obligations.



## Le portefeuille de fonds d'arbitrage

Le portefeuille de fonds d'arbitrage du RRMD avait été conçu pour produire des rendements à faible volatilité avec un profil similaire aux obligations et un niveau de risque équivalent. Toutefois, suite à la crise de 2008 et à un réalignement de la stratégie du Régime, il a été décidé de mettre fin à cette classe d'actifs. Ainsi, les fonds qui la composaient sont en cours de liquidation.

## Les titres des marchés boursiers

Au cours des deux premiers mois de 2009, les marchés boursiers ont connu un épisode de panique qui a amené les principaux indices à des niveaux d'il y a plusieurs années. Les marchés ont toutefois fortement rebondi à compter du mois de mars, ayant pour trame de fond l'espoir que les mesures d'assouplissement prises par les banques centrales et le plan de relance américain redonnent un nouvel élan économique mondial. Les nouvelles positives ont continué à s'accumuler au fil des mois, jusqu'au moment où la fin de la récession a été déclarée, suite aux résultats économiques positifs du troisième trimestre. Les marchés boursiers ont anticipé cette reprise, comme ils l'ont fait par le passé, et affichent des rendements plus qu'intéressants pour l'année dans son ensemble. L'indice canadien a profité davantage de la reprise étant donné la bonne tenue de son secteur bancaire et de celui des ressources naturelles.

## Le portefeuille d'actions canadiennes

Le rendement du marché boursier canadien a dépassé celui des principaux indices des autres pays développés. L'indice S&P/TSX a fait un bond de 30 % au cours de 2009. Au niveau du portefeuille, la restructuration amorcée en 2008 a commencé à porter fruit avec un gain de 158 points de base par la gestion active. Ce rendement est attribuable, en bonne partie, au mandat de petite et moyenne capitalisation ainsi qu'à une bonne sélection de titres des autres mandats.



### Le portefeuille d'actions américaines

Après avoir atteint les niveaux de 1996 en cours d'année, l'indice S&P 500 a repris de la vigueur et affiche un rendement de 8,1 % en dollars canadiens et de 26,5 % en devise locale. L'appréciation de 17 % du huard est venue tempérer les gains du marché américain. Le secteur bancaire, qui avait affecté très négativement le portefeuille du Régime en 2008, a, cette année, été le catalyseur de la reprise. Plus concrètement, la valeur ajoutée du portefeuille se chiffre à 630 points de base sur l'indice de référence. La bonne sélection de titres des gestionnaires dans les portefeuilles de style valeur ainsi que la pondération en titres de petite et moyenne capitalisation expliquent la majorité de cet excédent et confirme la qualité de nos gestionnaires.



### Le portefeuille d'actions internationales

Les plans de relance mondiaux ont aussi été positifs pour le rendement des actions internationales qui affichent un gain de 17,4 % en dollars canadiens et de 28 % en devise locale. Le portefeuille du Régime a très bien fait avec une valeur ajoutée de 480 points de base sur l'indice de référence. Une sélection de titres profitable et une allocation en titres de petite et moyenne capitalisation expliquent cet excellent résultat.



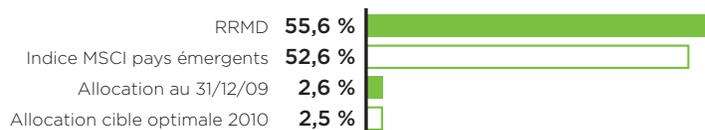
### Le portefeuille d'actions mondiales

L'indice MSCI Monde a suivi la même tendance haussière que le reste du globe et termine l'année avec un gain de 15,5 % en dollars canadiens et de 30 % en devise locale. Les stratégies axées sur la croissance des bénéfices ainsi que sur les titres de valeur ont connu d'excellents résultats. Toutefois, la gestion misant sur une stratégie momentum n'a pas été en mesure d'atteindre les objectifs de valeur ajoutée. La combinaison de ces différentes approches a permis au portefeuille de conclure l'année avec un gain de 440 points de base sur l'indice de référence.



### Le portefeuille d'actions de pays émergents

Après avoir été malmenées par les investisseurs en 2008, les actions de pays émergents ont retrouvé une pente ascendante avec un gain de 55,6 %. Ce phénomène s'explique par le faible taux d'endettement bancaire comparativement aux pays développés et par un plus important taux de croissance de leurs économies qui a ultimement plu à une majorité d'investisseurs. Le portefeuille du Régime s'est bien comporté avec une valeur ajoutée de 300 points de base sur l'indice de référence. La sélection de titres explique la majorité de cette avance.



### Les placements alternatifs

Les placements alternatifs occupent une place significative dans le portefeuille du Régime. Il est important de rappeler que la stratégie d'investissement pour cette classe d'actifs se fonde sur un horizon de placement à long terme (de 5 à 10 ans). Les excellents rendements obtenus par le passé, notamment en ce qui concerne l'immobilier, ont permis au Régime d'afficher des rendements satisfaisants au cours des années qui ont précédé la crise de 2008. En 2009, cette catégorie d'actifs a connu des résultats mitigés pour l'immobilier et les placements privés, mais supérieurs aux attentes pour l'infrastructure.

Au cours de 2010 et pour les années qui suivront, l'infrastructure occupera une place plus importante dans la répartition du portefeuille, alors que l'immobilier et les placements privés verront leurs stratégies réorientées vers des objectifs plus compatibles avec l'évolution du passif du Régime.

### L'infrastructure

Dans une perspective de protection contre l'inflation, le portefeuille d'infrastructure est en phase de développement et représente 4,2 % de l'actif du Régime, la cible à moyen terme a été fixée à 8 %.

Face à un contexte d'incertitude économique, la Permanence a fait preuve de prudence dans l'exécution de son plan d'investissement en 2009. Elle a décidé de se concentrer en priorité sur la gestion du portefeuille. L'activité d'investissement reprenant graduellement un rythme normal, l'année 2010 devrait être fertile en occasions d'affaires.

Le portefeuille d'infrastructure est d'excellente qualité et a démontré une grande résistance dans le contexte économique difficile observé en 2009. Cette classe d'actifs a terminé l'année avec un rendement de 14,7 %, pour une valeur ajoutée de 930 points de base par rapport à sa cible, et un rendement courant stable et prévisible.



## Les placements privés

Les effets du repli économique sur l'échiquier mondial en 2008 et 2009 se sont reflétés dans les opérations des sociétés en portefeuille et sur la performance de ces dernières. Malgré tout, le portefeuille est de bonne qualité et bien positionné pour profiter des nombreuses opportunités d'affaires que le marché devrait offrir dans les prochaines années.

La migration du portefeuille amorcée au cours des dernières années est toujours en cours et fait partie intégrante du plan d'investissement qui a un horizon de trois à cinq ans. Elle vise à diminuer la pondération du capital de risque et à optimiser le nombre de gestionnaires. Dans cette optique, plusieurs transactions de vente sur le marché secondaire ont été étudiées en 2009, sans toutefois se concrétiser étant donné le contexte de marché difficile qui prévalait.

Pour 2009, le portefeuille de placements privés affiche un rendement de -6,9 %, comparativement à un rendement de 11,1 % pour le MSCI Monde, son indice de référence. La forte et rapide reprise des marchés cotés n'a pas encore été reflétée dans les évaluations des portefeuilles de placements privés, d'où le décalage entre le rendement du portefeuille de placements privés et son indice de référence.



## Répartition des placements privés au 31 décembre 2009

Catégorie	Pourcentage
<b>Rachat d'entreprises</b>	<b>86 %</b>
Produits industriels	43 %
Consommation	27 %
Communication	9 %
Technologies	11 %
Ressources naturelles	4 %
Sciences de la santé	6 %
<b>Capital de risque</b>	<b>14 %</b>
Technologies	57 %
Sciences de la santé	43 %

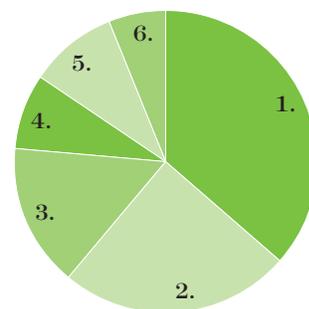
## L'immobilier

L'année 2009 fut ardue pour l'ensemble du secteur immobilier. L'environnement économique plus difficile a mis sous pression les niveaux des loyers et les taux d'occupation. Le cycle baissier amorcé en 2008 s'est donc poursuivi, affectant de nouveau à la baisse les valeurs marchandes des immeubles. L'environnement de crédit difficile, peu propice au refinancement de la dette, a aussi restreint l'arrivée de capitaux dans le secteur, ce qui a amplifié la correction des prix. De manière générale, malgré le renversement du cycle, le portefeuille immobilier du Régime demeure très solide et est appuyé par des partenariats de qualité. À cet effet, la classe d'actifs affiche toujours une bonne performance sur 10 ans, avec un rendement de 10,7 %. Une année 2010 remplie de défis attend le secteur qui devrait néanmoins offrir un environnement d'investissement plus sain au moment de la reprise.



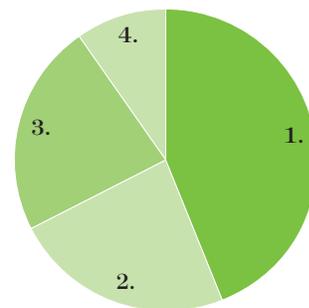
## Répartition sectorielle de l'immobilier au 31 décembre 2009

1. Bureaux	36,5 %
2. Commercial	24,7 %
3. Résidentiel	15,3 %
4. Hôtels	8,0 %
5. Industriel	9,5 %
6. Autres	6,0 %



## Répartition par région de l'immobilier au 31 décembre 2009

1. Canada	44,1 %
2. Europe	23,4 %
3. États-Unis	22,8 %
4. Autres	9,7 %



## La couverture des devises

La politique de couverture des devises n'est pas une activité de spéculation. Elle est une mesure d'atténuation du risque et a pour but de minimiser une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements du Régime à l'étranger qui proviendrait d'une fluctuation de la devise canadienne. En plus de cette couverture, une gestion active vient tempérer davantage ce risque.

Contrairement à 2008, où la devise canadienne a connu une période de dépréciation vis-à-vis le dollar américain et l'euro, l'année 2009 s'est soldée par une appréciation marquée du huard. La couverture de devises a procuré un gain de 179 points de base pour le Régime.

# Investissement guidé par le passif

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont connu des enjeux de financement au cours des huit dernières années. Outre la fluctuation des marchés, la baisse des taux d'intérêt a été un facteur de risque prédominant, car le passif d'un régime de rentes est très sensible à la fluctuation de cette variable économique. La gestion du financement exige la recherche de solutions permanentes pour minimiser les risques et pour assurer, à long terme, la pérennité de ce type de régime.

Le Comité de retraite a réévalué, en 2009, sa politique d'investissement guidé par le passif adoptée en 2007. Cette démarche consiste à examiner les stratégies d'immunisation d'une partie du passif du Régime, en particulier celui des participants retraités. Elle comporte deux volets. D'abord, établir la répartition idéale des actifs de la Caisse de retraite en titres à revenu fixe en tenant compte de la proportion du passif maintenu pour les retraités. Puis, définir l'allocation optimale à l'intérieur de la gamme de produits à revenu fixe offerts en fonction de la structure du passif à immuniser (répartition des déboursés dans le temps, progression en fonction de l'inflation, etc.) et de la relation risque/rendement permise par la politique de placement. La démarche de l'« investissement guidé par le passif » a permis d'établir une allocation cible des actifs à long terme, soit pour 2019, et des cibles intermédiaires. Les changements appropriés seront apportés de façon opportune sur la période concernée, ce qui ajoutera davantage de valeur à la Caisse de retraite, tout en diminuant le risque que le Régime se retrouve en situation de déficit. De plus, la charge de retraite sera moins volatile d'une année à l'autre.

# Profil de risque intégré du Régime

La gestion intégrée des risques du Régime est un processus continu. Le profil de risque, qui a vu le jour en 2006, a donc été mis à jour en 2009, conformément à la stratégie de révision annuelle de l'évolution du risque global du Régime. Le profil de risque permet l'établissement de plans d'actions incorporés au plan d'affaires pour prendre en charge les risques du Régime et ainsi les atténuer.

## Liste des principaux risques du Régime par importance

1. Déficit de solvabilité
2. Volatilité des marchés
3. Déficit de capitalisation
4. Mauvais appariement de l'actif et du passif
5. Charge de retraite
6. Mauvaises politiques ou stratégies de placement
7. Gestion des fournisseurs et des partenaires
8. Rétention de l'expertise et préparation de la relève
9. Défaut d'un émetteur/risque de collatéral
10. Conception du Régime
11. Insuffisance de liquidité dans certaines classes d'actifs
12. Communication

# Principales initiatives et résultats du plan d'affaires 2009

Le plan d'affaires 2009 du Régime a été réalisé dans une très forte proportion.

## Voici ses principales initiatives

1. Mise en place de la nouvelle répartition d'actifs 2009 avec 18 transactions réalisées pour 1 203 M\$, dont l'allongement de la durée du portefeuille obligataire
2. Révision de la stratégie d'investissement guidé par le passif (IGP) dans le but d'établir l'allocation d'actifs cible pour 2010
3. Revue de l'ensemble des politiques d'investissement, évaluation de tous les gestionnaires clés et établissement de nouveaux plans d'investissement pour la période 2009 - 2011
4. Gestion active des risques du Régime - Révision du risque global du Régime
5. Mise en place de la 2<sup>e</sup> phase du site Web du Régime (volet transactionnel sécurisé) en collaboration avec l'employeur du Régime

# Gouvernance

## Les rôles et les responsabilités

### Conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) représente tous les employeurs de Desjardins pour le compte du Régime de rentes du Mouvement Desjardins. Le conseil d'administration de la FCDQ a le pouvoir décisionnel en certaines matières, dont le Règlement du Régime, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants et aux retraités, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La FCDQ, par son conseil d'administration, se porte garante des obligations (rentes aux employés) résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au Régime.

### Comité de retraite du Mouvement Desjardins

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du Régime, le Comité de retraite a la responsabilité d'administrer sainement le Régime de rentes, de le gérer et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire du Régime de rentes.

Les représentants des employeurs sont nommés par le conseil d'administration de la FCDQ. Les représentants des participants et des retraités sont élus démocratiquement par le groupe qu'ils représentent.

### Comité de placement

Sous la responsabilité du Comité de retraite, qui adopte la politique de placement, le Comité de placement a le mandat de s'assurer que celle-ci est appliquée, respectée et suivie, au même titre qu'il coordonne les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion.

### Comité de vérification, de déontologie et de conformité (CVDC)

Sous la responsabilité du Comité de retraite, le mandat du CVDC consiste essentiellement à analyser les états financiers, leur présentation et la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques liés à l'information financière, les systèmes de contrôle interne, les processus liés à la vérification interne et externe, les procédés appliqués à ces vérifications, la gestion de la conformité réglementaire, les règles d'éthique et de déontologie, la politique de traitement des plaintes et la gouvernance.

## Règlement intérieur

Depuis 2007, le Comité de retraite s'est doté d'un règlement intérieur conforme aux nouvelles exigences de la loi québécoise sur les régimes complémentaires de retraite. Le règlement intérieur énonce le fonctionnement et les responsabilités du Comité de retraite. Il est révisé annuellement par le Comité de retraite et traite de dix sujets :

- Fonctions et obligations respectives des membres du Comité de retraite
- Règles de déontologie qui régissent les membres du Comité de retraite
- Règles à suivre pour désigner le président, le vice-président et le secrétaire
- Procédure applicable au cours des réunions et fréquence de celles-ci
- Mesures à prendre pour la formation des membres du Comité de retraite
- Mesures pour gérer les risques
- Contrôles internes
- Livres et registres à tenir
- Règles pour choisir, rémunérer, surveiller et évaluer les délégataires, les représentants et les prestataires de services
- Normes sur les services rendus par le Comité, dont celles relatives aux communications avec les participants

## Reddition

### Formation des membres

- Les membres du Comité de retraite ont reçu de la formation, notamment sur les placements, lors du 8<sup>e</sup> colloque du Comité de retraite tenu les 3, 4 et 5 septembre 2009.
- Les membres du CVDC ont bénéficié d'une formation continue dans le cadre de la rencontre annuelle des conseils et comités responsables de l'éthique et de la déontologie dans le Mouvement Desjardins.

### Reddition sur les plaintes

- En fonction de la politique de traitement des plaintes du Régime, le Comité de vérification, de déontologie et de conformité a reçu une seule plainte en 2009. Celle-ci a été traitée en cours d'année. De plus, aucune autre plainte n'était en suspens au 31 décembre 2009.

### Nombre de réunions tenues en 2009 par le Comité de retraite et ses sous-comités

- Comité de retraite : **5 réunions**
- Comité de placement : **7 réunions**
- Comité de vérification, de déontologie et de conformité : **3 réunions**

---

**Total : 15 réunions**

*Le taux de participation des membres des 3 Comités aux réunions est de 91 %.*

# Membres du Comité de retraite



01



02



03



04



05



06



07



08



09



10



11



12



13



14

## Représentants des employeurs :

**01 M. Denis Paré 1,3**  
Président du Comité  
Président du conseil des représentants  
Cantons de l'Est

**02 M. Jacques Baril 1,3**  
Vice-président du Comité  
et président du Comité de placement  
Président du conseil des représentants  
Est de Montréal

**03 M. Thomas Blais 2,3**  
Secrétaire du Comité  
Président du conseil des représentants  
Caisses populaires de l'Ontario

**04 M. Serge Chamberland 1,3**  
Président du conseil des représentants  
Saguenay-Lac-St-Jean-Charlevoix-Côte-Nord

**05 M. Norman Grant 2,3**  
Président du Comité de vérification,  
de déontologie et de conformité  
Président du conseil des représentants  
Bas-Saint-Laurent et  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**06 M. Pierre Leblanc 1,3**  
Président du conseil des représentants  
Mauricie

## Représentant des retraités et des participants détenant une rente différée :

**07 M. Normand Deschênes 2**  
Retraité de Desjardins

## Représentants des participants actifs :

### Représentants des caisses :

**08 M. Sylvain Rouleau 1**  
Directeur, Services aux particuliers  
Caisse populaire Desjardins  
du Piémont Laurentien

**09 M. Vincent Coulombe**  
Directeur, Placement Financement  
Caisse populaire Desjardins  
de Charlesbourg

### Représentant de la Fédération :

**10 M. Clément Roberge**  
Vice-président, Finance Réseau  
Fédération des caisses  
Desjardins du Québec

### Représentant des sociétés affiliées :

**11 M. Mario Lévesque**  
Conseiller en actuariat  
Développement des produits et Tarification,  
caissassurance pour les particuliers  
Desjardins Sécurité financière

### Membre externe :

**12 M. Reynald-N. Harpin 1**  
Expert-conseil en placement  
Administrateur de sociétés

### Observateurs :

**13 M. Yvon Lesiège**  
Retraité de Desjardins

**14 M<sup>me</sup> Johanne Rock**  
Directrice générale de la Caisse  
populaire Desjardins de East Angus

**1** Membre du Comité de placement

**2** Membre du Comité de vérification,  
de déontologie et de conformité

**3** Membre du conseil d'administration  
de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

# États financiers

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits des états financiers consolidés du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2009, sur lesquels PricewaterhouseCoopers a exprimé une opinion sans réserve en date du 17 février 2010.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations consolidé, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière des états financiers consolidés vérifiés.

## Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Actif net consolidé disponible pour le service des prestations

**Au 31 décembre 2009**

(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements, à la juste valeur		
Obligations	1 212 212	836 212
Actions	1 676 319	1 541 588
Fonds à valeur unitaire	744 814	608 931
Placements privés et infrastructures	442 812	400 658
Prêts hypothécaires	13 928	14 541
Placements immobiliers	605 187	675 764
Encaisse et titres de marché monétaire	367 535	233 350
	<b>5 062 807</b>	<b>4 311 044</b>
Comptes débiteurs	40 311	30 871
Instruments financiers dérivés	23 228	10 700
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	122 189	131 972
	<b>5 248 535</b>	<b>4 484 587</b>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs	36 771	23 890
Instruments financiers dérivés	2 057	14 100
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	396 548	248 468
	<b>435 376</b>	<b>286 458</b>
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>4 813 159</b>	<b>4 198 129</b>

Approuvé par le Comité de retraite,



administrateur



administrateur

# États financiers

## Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Régime de rentes du Mouvement Desjardins  
Évolution de l'actif net consolidé disponible pour le service des prestations  
**pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009**  
(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
<b>Augmentation de l'actif</b>		
Revenus de placements		
Obligations	45 197	45 390
Actions	47 311	76 500
Placements privés et infrastructures	8 541	6 194
Prêts hypothécaires	1 015	998
Placements immobiliers	3 059	3 332
Encaisse et titres de marché monétaire	4 538	9 323
Autres revenus	234	372
	<b>109 895</b>	142 109
Variations des justes valeurs des placements et des instruments financiers dérivés	<b>458 474</b>	(1 443 542)
	<b>568 369</b>	(1 301 433)
Cotisations		
Des employeurs	183 370	177 869
Charges administratives	(6 693)	(6 081)
	<b>176 677</b>	171 788
Des employés	<b>101 430</b>	99 705
Cotisations, déduction faite des charges administratives	<b>278 107</b>	271 493
Ententes de transfert et fusion de régimes	<b>3 085</b>	3 871
	<b>281 192</b>	275 364
	<b>849 561</b>	(1 026 069)
<b>Diminution de l'actif</b>		
Prestations versées aux participants		
Rentes	149 263	133 929
Remboursements	44 823	51 793
Transferts à d'autres régimes	2 011	2 030
	<b>196 097</b>	187 752
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	<b>38 590</b>	37 988
Honoraires de performance (renversement)	<b>(156)</b>	2 185
	<b>234 531</b>	227 925
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	<b>615 030</b>	(1 253 994)
<b>Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice</b>	<b>4 198 129</b>	5 452 123
<b>Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice</b>	<b>4 813 159</b>	4 198 129

# Situation financière du Régime

La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée au 31 décembre 2009, indique un ratio de capitalisation à 93,9 % et un degré de solvabilité à 71,9 %. Les cotisations d'équilibre requises en 2010 pour amortir le déficit seront de 147,9 M\$ (7,97 % de la masse salariale assujettie au Régime). Elles ont été établies en tenant compte des mesures d'allègement annoncées par le gouvernement du Québec en janvier 2009. Celles-ci sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011.

De plus, le coût des services courants pour 2010 a été établi à 269,4 M\$ (14,5 % de la masse salariale assujettie au Régime). Rappelons que selon la politique de financement des obligations du Régime, l'ensemble des coûts, y compris le remboursement des déficits, est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les participants actifs.

Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation. Quant au degré de capitalisation, il est utilisé principalement pour établir la stratégie en matière de cotisation, puisque, sur cette base, on suppose que le Régime existera perpétuellement.

La crise financière mondiale de 2008 a fortement nui aux rendements des caisses de retraite et, par conséquent, à leur ratio de capitalisation et, dans une plus forte mesure, à leur ratio de solvabilité. La majorité des baisses d'actifs de 2008 sera probablement récupérée, mais sur une certaine période de temps. Par conséquent, cette situation aura des effets, à court et à moyen terme du moins, sur le financement requis.

La prochaine évaluation actuarielle devra être déposée auprès de la Régie des rentes du Québec avec une date effective au 31 décembre 2010, au plus tard.

## Organigramme de la vice-présidence

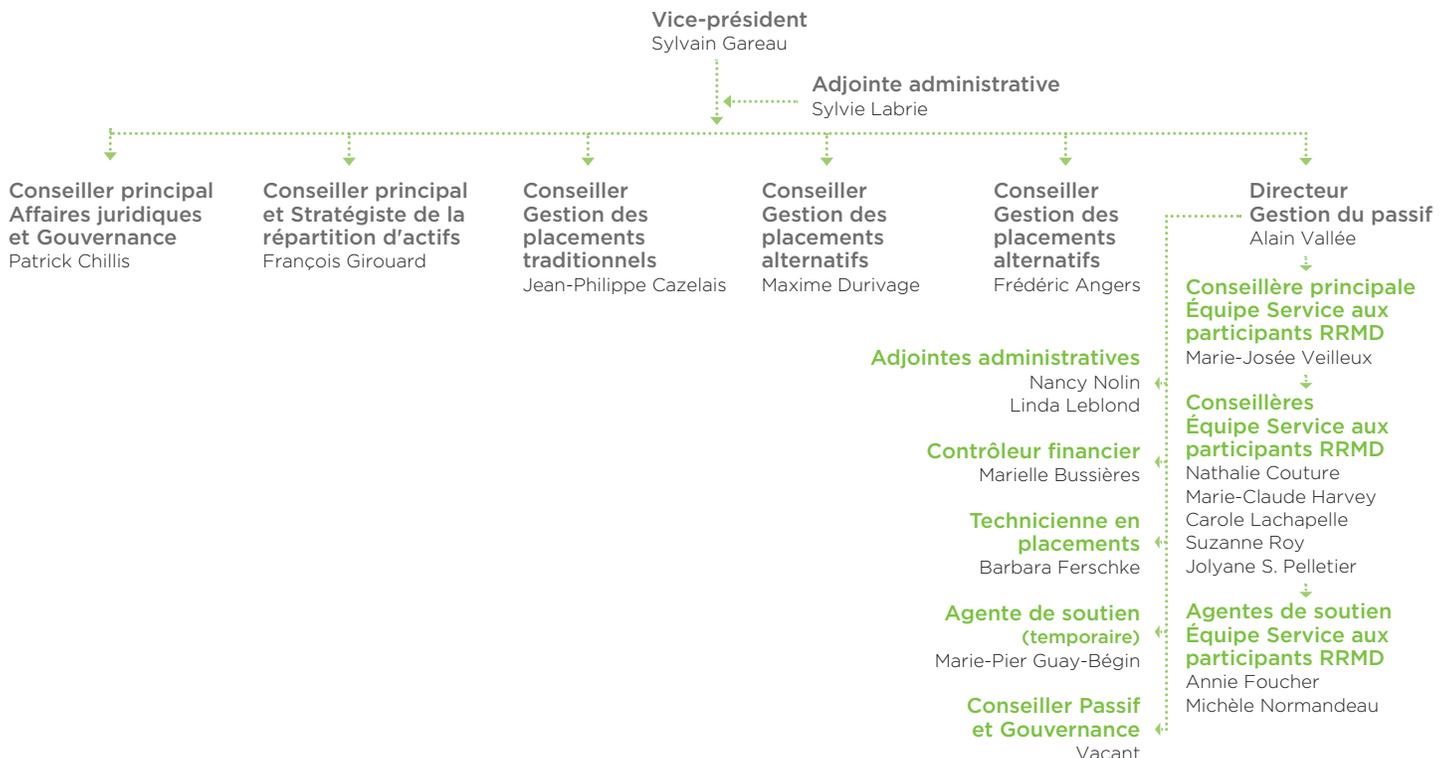
La vice-présidence RRMD relève du 1<sup>er</sup> vice-président, Finances, Trésorerie et chef de la direction financière, MD, M. Raymond Laurin.



**Raymond Laurin**  
VVP, Finances, Trésorerie et chef de la direction financière, MD



**Sylvain Gareau**  
Vice-président, RRMD



# Sommaire du Régime

Le sommaire du Régime qui suit tient compte de la refonte du Régime de 2009. Une description détaillée des bénéfices est accessible par le site Web du Régime à l'adresse suivante : [www.rcd-dgp.com](http://www.rcd-dgp.com).

**Participation :** Obligatoire pour les salariés âgés de 25 ans et plus; facultative pour ceux qui ont moins de 25 ans.

**Cotisations :** 6,45 % du salaire cotisable, jusqu'à 65 % du MGA et 9,85 % de l'excédent.

**Taux d'intérêt sur les cotisations :** Taux de rendement net obtenu sur la valeur ajustée de l'actif du Régime pour une année civile; il entre en vigueur au 1<sup>er</sup> avril suivant et le demeure jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

## Taux d'intérêt annuel crédité sur les cotisations (%)

2000	2001	2002	2003	2004	2005
15,20	16,22	9,17	3,49	3,03	2,98
2006	2007	2008	2009	Moyenne de 10 ans	
4,81	11,26	10,08	0,15	7,64	

**Âge normal de retraite :** 65 ans

## Rente normale de retraite :

### Payable à 65 ans et soumise à la clause de rente maximale :

Salaire 5 = Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

MGA 5 = Moyenne du maximum des gains admissibles à la RRQ ou RPC de l'année de la retraite + les quatre années précédentes

### Pour le service avant 2009, elle est déterminée comme suit :

(1,3 % du salaire 5 jusqu'au MGA 5 X années créditées) +  
(2 % du salaire 5 excédant le MGA 5 X années créditées)

### Pour le service à compter de 2009, elle est déterminée comme suit :

(1,5 % du salaire 5 jusqu'au MGA 5 X années créditées) +  
(2 % du salaire 5 excédant le MGA 5 X années créditées)

## Forme normale de la rente :

**a) Participant ayant un conjoint :** Rente réversible au conjoint survivant égale à 60 % du montant de la rente du retraité. De plus, une période garantie de 10 ans court à compter du début du service de la rente, pour un montant correspondant à 60 % du montant de la rente du retraité.

**b) Participant sans conjoint :** Rente viagère garantie pour 15 ans.

## Retraite anticipée :

**a) Admissibilité :** 55 ans et cessation de service avec tout employeur du Mouvement Desjardins.

### b) Réduction actuarielle au moment d'une retraite avant l'âge de 65 ans :

Pour le service avant 2009 : 3 % par année manquante pour atteindre l'âge de 65 ans ou, si plus avantageux, la règle du 85 à 57 ans (réduction de 0,25 % par mois pour avoir la règle du 85, plus 0,25 % par mois pour avoir l'âge de 57 ans).

Pour le service à compter de 2009 : 4 % par année manquante pour atteindre l'âge de 62 ans.

## Indexation annuelle de la rente des retraités :

Selon la hausse de l'IPC sans excéder 3 %.

## Prestation de décès :

**a) Décès avant la retraite :** La prestation est égale à celle qui aurait été payée si le participant avait cessé son emploi immédiatement avant son décès.

**b) Décès après la retraite :** La prestation selon la forme de rente choisie par le participant.

**Prestation de cessation d'emploi :** Une rente différée est payable à compter de 65 ans et est égale à la somme de la rente créditée et de la rente procurée par les cotisations excédentaires. Pour les participants âgés de moins de 55 ans, le transfert dans un véhicule de retraite autorisé est possible et est assujéti aux règles d'immobilisation contenues dans la loi applicable. Les options de transfert sont également assujétiées aux exigences et aux limites prévues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

**Règle du 50 % :** Dans les cas de départ, de décès ou de retraite, un montant additionnel est payable au participant. Ce montant est égal à l'excédent des cotisations de l'employé sur 50 % de la valeur de la rente acquise par le participant (les « cotisations excédentaires »).

**Règle du 175 % :** Pour le service débutant en 2009, une prestation minimale en cas de transfert des droits accumulés sera accordée. Celle-ci sera égale à 175 % des cotisations régulières versées par un participant pour la même période, avec les intérêts accumulés.

**Mesure transitoire de la refonte de 2009 :** La mesure transitoire est applicable à tout participant qui aura droit à une rente de retraite sans réduction avant la fin de 2013 pour son service avant 2009, peu importe qu'il opte pour la retraite à ce moment ou après 2013. Le participant recevra, pour l'ensemble de son service, une rente au moins égale à celle que le Régime lui aurait procurée n'eût été de la refonte.

val  
R

démocrat  
solidar

gran